

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) - LUMY

1. Désignation du Vendeur La présente offre est proposée par la société **Lumy**, Sàrl au capital de 12 000€ euros, ayant son siège social au 100 route de Volmerange, L-3593 Dudelange, Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B293819.

- **Email** : contact@lumy.lu
- **Téléphone** : +33645071934 / +352691091987
- **Numéro de TVA intracommunautaire** : LU36381875
- **Numéro de TVA Français** : demande en cours

2. Champ d'application et acceptation des CGV

Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de prestations de services s'appliquent de plein droit à toutes les ventes conclues et prestations de service fournies par la société Lumy, (ci-après le « Fournisseur » ou « Lumy », auprès des acheteurs professionnels (ci-après le « Client »). Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de prestations de services sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du code de commerce, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.

Toute commande implique l'adhésion sans réserves aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception des conditions particulières expressément convenues par Lumy. Les présentes conditions générales de vente et le formulaire de prestations de services sont d'application immédiate et remplacent celles existantes auparavant, nonobstant toutes dispositions contraires (incluant les dispositions contraires figurant dans de précédentes conditions générales de vente et/ou dans les divers catalogues, prospectus, etc, de Lumy). Ces conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par Lumy : des conditions particulières à certains produits ou services peuvent également compléter les présentes conditions.

3. Produits et Services

- Les Solutions Lumy désignent l'ensemble des produits et services commercialisés par Lumy, incluant notamment les bornes, têtes solaires, électroniques, accessoires et éventuellement la pose. Cette liste est non exhaustive.
- Nos solutions sont conçues pour répondre aux normes en vigueur.
- La pose des solutions doit être réalisée par un professionnel qualifié ou par nos sous-traitants.
- Un descriptif technique est fourni pour chaque produit ainsi qu'une notice d'utilisation.
- Lumy se réserve le droit d'apporter des modifications techniques aux produits sans préavis.

Les obligations de Lumy sont des obligations de moyens et non de résultat.

3.1 Produits solaires : conditions d'ensevelissement et responsabilités

- Les performances des produits solaires sont directement liées aux conditions d'ensevelissement. Aucune garantie de production, fonctionnement ininterrompu, de

rendement ou ne peut être accordée, les résultats pouvant varier selon la localisation géographique, les ombrages, les saisons et les conditions météorologiques.

- Le client est invité à évaluer l'adéquation du produit avec son environnement avant l'achat. Lumy pourra modifier/régler le produit en fonction du besoin réel, qui devra être précisément exprimé à l'écrit. Aucune réclamation ne pourra être acceptée en cas de performance jugée insuffisante liée à un ensoleillement limité ou inadapté au besoin réel.
- Les Solutions solaires améliorent la sécurité uniquement lorsque la charge solaire est suffisante.
- Lumy ne saurait être tenue responsable en cas d'accident, incident ou dommage corporel, matériel ou immatériel lié à une absence ou insuffisance d'éclairage, quelle qu'en soit la cause (panne, météo, installation, entretien, etc.)
- Lumy décline toute responsabilité en cas de défauts ou dommages résultant d'une usure normale liée à la vétusté du produit, d'un usage inapproprié, abusif ou non conforme aux prescriptions du fabricant, ni d'une mauvaise installation ou intervention effectuée par un tiers ou par le client lui-même. En aucun cas, la responsabilité du vendeur ne saurait être engagée pour des détériorations dues à un usage non conforme ou à une installation incorrecte.
- Interférences électromagnétiques (cas particulier) : Les Solutions Lumy intégrant des dispositifs électroniques, radio ou de communication sans fil peuvent être sensibles aux interférences électromagnétiques externes. L'installation à proximité d'antennes relais (moins de 300m), systèmes radio, équipements industriels, dispositifs de transmission ou de tout autre système fonctionnant sur des fréquences identiques ou proches de celles utilisées par les technologies Lumy peut entraîner des perturbations partielles ou totales du fonctionnement du système (allumage, détection, communication, pilotage, etc.). Il appartient au Client de vérifier la compatibilité électromagnétique de l'environnement d'installation avant la pose des équipements. Aucune responsabilité ne pourra être engagée à l'encontre de Lumy en cas de dysfonctionnement, dégradation de performance ou non-fonctionnement résultant d'interférences électromagnétiques externes ou d'un environnement radioélectrique perturbé.
- Fonctionnement des systèmes de détection de luminosité – Sécurité

Les dispositifs de balisage et/ou d'éclairage Lumy, notamment dans le cadre des systèmes de sécurisation de passages piétons, fonctionnent de manière autonome sur la base de capteurs de luminosité ambiante.

En raison des variations naturelles d'exposition à la lumière (ombrage, orientation, obstacles, conditions météorologiques, environnement urbain, etc.), chaque dispositif peut réagir de manière indépendante.

Il est donc possible que certains éléments du système s'activent ou s'éteignent à des moments légèrement différents, sans que cela ne constitue un dysfonctionnement.

Les solutions Lumy constituent un dispositif d'aide et ne peuvent en aucun cas se substituer à un système d'éclairage public ou de sécurité réglementaire.

Le client reconnaît et accepte que :

- ces variations de déclenchement sont inhérentes au fonctionnement autonome et intelligent du système
- elles ne remettent pas en cause la conformité ni la performance globale du dispositif,

Lumy ne saurait être tenue responsable des écarts d'activation entre dispositifs liés aux conditions d'exposition lumineuse.

Il appartient au client de :

- s'assurer que l'implantation des dispositifs est adaptée à l'environnement,
- vérifier que le niveau global de sécurité du site est conforme aux exigences réglementaires en vigueur,
- compléter, si nécessaire, le dispositif par des solutions additionnelles (éclairage public, signalisation, etc.).

Toute commande implique que le Client reconnaît avoir évalué l'adéquation du produit à son projet, à son environnement d'installation et aux contraintes réglementaires applicables.

4. Commandes

- Toute commande doit être validée par un devis signé.
- La commande devient définitive après confirmation écrite de Lumy.
- Toute modification ou annulation doit être acceptée par écrit par Lumy.

5. Prix et Paiement

- Les prix sont exprimés en euros HT et soumis à la TVA si applicable.
- Le paiement s'effectue par virement bancaire ou carte bancaire.
- Un acompte de 50% est exigé à la commande, le solde à la livraison.
- En cas de retard de paiement sous quinzaine, une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée, à laquelle s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

6. Livraison et Pose

- Les délais de livraison sont indiqués à titre indicatif au moment de la commande.
- La livraison s'effectue à l'adresse fournie par le Client et voyage aux risques du destinataire.
- Le Client est tenu de garantir que les conditions d'accès au site permettent la livraison et l'installation des Solutions. En cas d'impossibilité constatée le jour prévu, tous frais supplémentaires engendrés (nouvelle livraison, immobilisation du matériel ou de l'équipe, manutentions exceptionnelles, etc.) seront intégralement facturés au Client.
- Dans le cas où le client choisit de nous confier l'installation, il s'engage à fournir à Lumy, un plan de pose détaillé à destination de nos sous-traitants, afin de garantir une installation conforme à ses attentes et aux contraintes du site. À défaut de fourniture du plan le jour programmé de la pose, ou si l'installation est réalisée conformément au plan fourni, aucune réclamation ne pourra être acceptée.

- Un procès-verbal de réception est signé après la pose. Toutefois, il est fortement recommandé que le client inspecte l'état des produits avant l'installation afin de s'assurer de leur conformité et de l'absence de tout défaut de fabrication.
- Toute réclamation concernant un défaut apparent doit être signalée dans un délai de 3 jours suivant la livraison. Si l'installation est réalisée par nos sous-traitants, toute réclamation doit impérativement être formulée avant la pose. Une fois les solutions installées, aucune réclamation ne pourra être acceptée en raison des contraintes liées à leur dépose et des éventuels dommages que cela pourrait engendrer et Lumy ne pourra être tenue responsable.
- Si le Client décide d'installer les solutions lui-même ou de faire appel à un professionnel de son choix, la responsabilité de la pose lui incombe entièrement. Toutefois, Lumy recommande vivement l'intervention d'un professionnel qualifié ou de son sous-traitant agréé afin de garantir une installation conforme et sécurisée. Toute installation non réalisée conformément aux préconisations de Lumy annule toute garantie et dégage Lumy de toute responsabilité.

6.1 Réserves

Les produits sont livrables au lieu convenu dans la confirmation de commande : dans tous les cas, ils voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient, en cas d'avarie ou de manquant, de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves auprès du transporteur/sous-traitant poseur, dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises ou avant leur pose définitive.

6.2 Conformité réglementaire et implantation des produits

Le Client ou l'entreprise réalisant l'installation demeure seul responsable de la vérification préalable des réglementations, normes, règles d'urbanisme, règles de sécurité, contraintes techniques et autorisations administratives applicables au site d'implantation des dispositifs Lumy.

Le Client reconnaît et accepte expressément que, pour garantir le bon fonctionnement, les performances de détection et l'efficacité des systèmes Lumy intégrant des fonctions de balisage, de détection ou de sécurisation, les dispositifs, mâts ou supports Lumy peuvent nécessiter une implantation technique spécifique, notamment à une distance réduite du trottoir, de la chaussée ou des zones de circulation concernées.

Le Client est informé et accepte que ces contraintes techniques d'implantation puissent conduire à des distances d'installation différentes des pratiques courantes, recommandations usuelles ou configurations habituellement rencontrées dans certains aménagements de voirie ou d'espace public. La validation du devis, de la commande ou de l'installation vaut reconnaissance et acceptation pleine et entière de ces contraintes techniques d'implantation nécessaires au fonctionnement optimal du système Lumy.

Le Client reconnaît également que le non-respect des préconisations techniques d'implantation communiquées par Lumy est susceptible d'altérer les performances, l'efficacité ou le bon fonctionnement du dispositif. Dans ce cas, aucune responsabilité ne pourra être engagée à l'encontre de Lumy au titre d'un dysfonctionnement, d'une perte d'efficacité ou d'un résultat jugé insuffisant lié à une implantation non conforme aux contraintes techniques du système.

Le Client reconnaît et accepte que certains dispositifs puissent être implantés à proximité immédiate des zones de circulation dans le cadre des contraintes techniques nécessaires au fonctionnement du

système. En conséquence, Lumy ne pourra être tenue responsable des dommages, dégradations, collisions, chocs, accidents, actes de vandalisme ou détériorations causés par des véhicules, usagers, engins ou tiers à proximité des dispositifs installés, y compris lorsque ceux-ci résultent de l'implantation technique nécessaire au bon fonctionnement du système. Les frais de réparation, remplacement ou remise en état demeurent dans ce cas à la charge exclusive du Client ou de son assurance.

6.3 Étude et faisabilité du projet

Sauf dans le cas où l'installation est expressément prise en charge par Lumy via l'un de ses partenaires ou sous-traitants mandatés, le Client ou l'entreprise chargée de l'installation est seul responsable de l'étude technique du projet, de la faisabilité de l'installation, de l'adaptation du produit au site d'implantation ainsi que du respect des règles de sécurité applicables.

Lumy ne peut être tenue responsable d'un choix de produit inadapté au projet, ni d'une implantation inappropriée résultant d'une étude insuffisante du site lorsque l'installation n'est pas réalisée sous sa responsabilité.

Le Client reconnaît avoir procédé, préalablement à la commande, à toutes les vérifications nécessaires concernant l'adéquation du produit à son besoin, à son environnement et aux contraintes techniques du site d'implantation.

6.4 Réseaux et obligations liées aux travaux

Le Client ou l'entreprise réalisant l'installation est responsable de la vérification préalable de la présence éventuelle de réseaux enterrés ou d'infrastructures existantes, ainsi que du respect des obligations réglementaires applicables aux travaux à proximité de réseaux (notamment procédures de type DICT ou équivalentes selon le pays d'installation).

Lumy ne saurait être tenue responsable des dommages résultant d'une absence de vérification préalable des réseaux ou d'une intervention non conforme aux obligations réglementaires.

7. Responsabilité et Garantie

Les produits vendus et/ou livrés par Lumy bénéficient, conformément aux dispositions légales, d'une garantie contre tout vice caché, défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à leur usage. Cette garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice. Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, ainsi qu'en cas d'usure normale du bien ou de force majeure.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, le client devra formuler par Lettre Recommandée avec accusé de réception dans les deux jours de la réception des produits par le Client et/ou informer Lumy avant la pose si celle-ci est confiée à l'un de nos sous-traitants. Lumy remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment constaté par le Client et signalé à Lumy dans les conditions de l'alinéa précédent, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages intérêts. Tout de produit devra faire l'objet d'un accord formel entre Lumy et le Client. Tout produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition du Client. Les frais et les risques du retour seront toujours à la charge du Client.

Toute intervention ultérieure sur la borne sans autorisation écrite de Lumy annule la garantie.

Lumy ne peut être tenu responsable d'un mauvais usage ou d'un montage non conforme par le Client. En tout état de cause, la responsabilité de Lumy, toutes causes confondues, est strictement limitée au montant hors taxes de la commande concernée.

Le Client reconnaît avoir été informé de ces risques et en accepte les conséquences.

8. Droit de Rétractation et Retours

- Aucun droit de rétractation n'est applicable aux professionnels.
- Tout retour doit être préalablement accepté par Lumy et effectué aux frais du Client.

9. Propriété Intellectuelle

- Tous les brevets, marques et modèles déposés par Lumy restent sa propriété exclusive.
- Toute reproduction ou utilisation du nom ou du logo Lumy sans autorisation écrite est interdite.

10. Protection des Données Personnelles

- Les données personnelles collectées sont destinées à la gestion des commandes et respectent la réglementation RGPD.
- Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données personnelles.

11. Règlement des Litiges

- En cas de litige, une solution amiable sera recherchée.
- À défaut, les tribunaux de Luxembourg seront seuls compétents.
- Le droit applicable est le droit Luxembourgeois.
- Lumy ne pourra être tenue responsable en cas de manquement à ses obligations résultant d'un cas de force majeure, incluant notamment les catastrophes naturelles, intempéries exceptionnelles, incendies, grèves, pénuries, défaillance de fournisseurs ou tout événement extérieur imprévisible et irrésistible.

12. Réserve de Propriété

- Lumy conserve la propriété des solutions vendus jusqu'au paiement intégral.
- En cas de non-paiement, Lumy pourra récupérer les produits aux frais du Client.